

Actifs numériques



*Pourquoi et
comment les
transmettre ?*

Lire la suite



Qu'est-ce qu'un actif numérique ?

Les actifs numériques sont **des biens immatériels incluant un droit de propriété** (cryptomonnaies, NFT, sites web...).

Ils peuvent être composés **de documents numériques** (logiciels...) et **de contenus multimédia** (images, vidéos, sons...).

Ces actifs présentent de nombreux avantages :



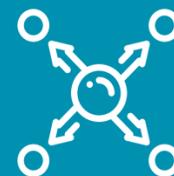
Accessibilité à l'échelle mondiale



Technologies de sécurité avancées



Liquidité élevée pour des transactions rapides et faciles



Nombreuses possibilités d'investissement et de diversification

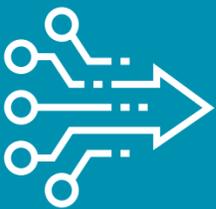
Pourquoi transmettre vos actifs numériques ?



Pour préserver votre patrimoine numérique accumulé au fil du temps



Pour conserver la valeur financière de vos actifs en bénéficiant de leur appréciation future, à la hausse ou à la baisse



Pour éviter le risque de perte, assurer le transfert des actifs en accord avec les souhaits du défunt

A qui les transmettre ?

LES HÉRITIERS DIRECTS

Vous pouvez transmettre vos actifs numériques à vos **enfants**, votre **conjoint** ou d'autres **membres de votre famille** via **un testament** ou **une planification successorale**.

UN FIDUCIAIRE OU UN EXÉCUTEUR TESTAMENTAIRE NUMÉRIQUE

Vous pouvez nommer **un fiduciaire** ou **un exécuteur testamentaire numérique** pour **gérer et distribuer vos actifs numériques** conformément à vos souhaits.

Comment transmettre votre patrimoine numérique ?

Voici les 4 étapes à suivre pour optimiser la transmission de votre patrimoine numérique à vos héritiers :

- 1** | **Engager un notaire spécialisé** pour élaborer un plan de transmission adapté à vos besoins
- 2** | **Identifier et répertorier vos actifs numériques**
- 3** | **Elaborer un plan de transmission** détaillé
- 4** | **Mettre à jour régulièrement votre plan de transmission** en fonction des changements dans votre portefeuille d'actifs et des développements technologiques

Pourquoi passer par un notaire spécialisé en patrimoine numérique ?



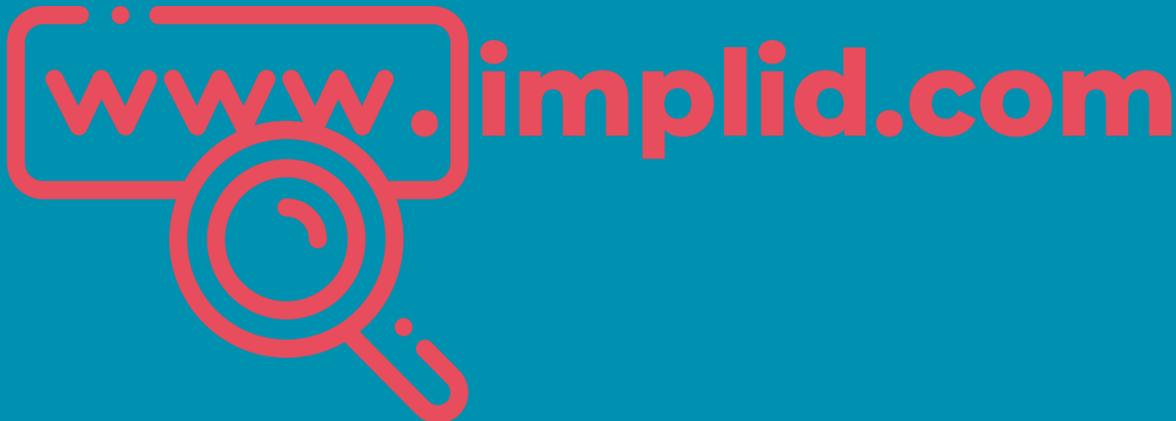
Bon à savoir

Passer par un notaire pour transmettre des actifs numériques présente plusieurs avantages :

- sécurité juridique
- protection de vos droits
- conseils spécialisés
- conservation des preuves
- reconnaissance légale
- etc.

/ Pour en savoir plus...

Toutes les informations sur
***la transmission d'actifs
numériques*** dans notre
article sur :

 **www.implid.com**

implid